

CQPM ANIMATEUR D'EQUIPE AUTONOME DE PRODUCTION INDUSTRIEL (AEAPI)

OBJECTIFS

L'Animateur d'Equipe Autonome de Production doit être capable, suivant les procédures établies de :

- ◆ Ordonner et optimiser l'activité du secteur dans son périmètre de responsabilité
- ◆ Affecter les ressources humaines de son secteur en fonction des nécessités de la production
- ◆ Animer une équipe dans son périmètre
- ◆ Assurer les formations et audits techniques nécessaires au bon fonctionnement de l'ensemble des postes de son secteur
- ◆ Suivre l'activité du secteur au regard des indicateurs de performance
- ◆ Identifier les dysfonctionnements de son secteur et proposer des solutions d'amélioration
- ◆ Conduire les actions correctives qui lui sont confiées dans le cadre de plans d'actions.

PUBLIC & PRE-REQUIS

Publics : animateurs d'équipes, chefs d'équipe, coordinateurs opérationnels, Hommes de terrain animant une équipe.

Pré requis : connaissance du monde de l'entreprise.

Durée : 21 jours

Lieux : Colmar, Mulhouse, Reichshoffen, Strasbourg

PROGRAMME

- ◆ Mobiliser son équipe (3 jours)
- ◆ Management sans autorité hiérarchique (1 jour)
- ◆ Développer les compétences (1 jour)
- ◆ Préparation à la soutenance et au rapport écrit (1jour)
- ◆ Economie de l'entreprise (2 jours)
- ◆ Méthodes de traitement de problèmes (2 jours)
- ◆ Organisation industrielle et gestion de production (5 jours)
- ◆ Qualité (1 jour)
- ◆ Sécurité / Environnement (1 jour)
- ◆ Initiation à l'utilisation de Word et Powerpoint (2 jours)
- ◆ Entraînement à la soutenance (1 jour)
- ◆ Certification (1 jour)

METHODES PEDAGOGIQUES

Notre approche pédagogique, ainsi que les méthodes retenues favorisent :

- ◆ Une posture d'acteur de la formation de la part du stagiaire.
- ◆ Une formation proactive.
- ◆ Une alternance des activités.
- ◆ L'utilisation possible de ressources pédagogiques numériques (plateforme Easi, capsules numériques développées par le réseau de l'UIMM, CrossKnowledge, Serious Game ...).
- ◆ L'utilisation possible de solutions de réalité virtuelle.
- ◆ L'implication des formateurs dans la conception de supports pédagogiques adaptés.
- ◆ La participation des formateurs à l'élaboration de programmes en réponse aux besoins des entreprises.
- ◆ L'adaptation permanente des méthodes pédagogiques pour valider les compétences des stagiaires.